



RAPPORT ANNUEL 2023

Parc naturel régional du Doubs

LE MOT DE LA PRESIDENCE

2023 : année du jubilé

Le Parc naturel régional du Doubs a fêté ses 10 ans d'existence en juin 2023, à l'occasion d'un weekend festif organisé avec le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes franc-montagnards qui fêtaient également leurs anniversaires.

En se basant sur les expériences de ces 10 années, le Parc a élaboré sa Charte pour la période 2023 à 2032. Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, date à laquelle son territoire s'est élargi aux nouvelles communes membres de Muriaux et Soubey. Les nouveaux organes du Parc ont ensuite été élus. Dorénavant, un comité élargi - dans lequel toutes les communes membres et 12 associations régionales sont représentées – et un bureau exécutif sont impliqués dans les discussions et prises de décisions.

Parallèlement à la réalisation des projets en cours, l'année 2023 a été consacrée à la définition des futurs projets de la convention-programme 2025-2028 en collaboration avec les acteurs concernés. Parmi les nouveautés prévues, plusieurs mesures visent à favoriser le rajeunissement des pâturages boisés, la nature au village, le soutien aux productions agricoles durables et aux circuits courts, la mobilité douce ainsi que les énergies renouvelables. Un nouvel espace d'accueil et de sensibilisation est en outre prévu aux Brenets. De nouvelles collaborations avec les hautes écoles et le monde de la recherche sont également envisagées, prioritairement autour de la thématique de l'eau. L'assemblée générale extraordinaire du Parc a approuvé ces projets en janvier 2024. La Confédération les évaluera ensuite et décidera du montant de son soutien financier.

Comme le prévoit la nouvelle charte, une extension du territoire du Parc à de nouvelles communes est envisageable. En juin 2023, les législatifs de trois communes des Montagnes neuchâteloises ont donné leur aval à leur entrée dans le Parc, à la condition toutefois que le canton de Neuchâtel appuie leur adhésion. Le canton, après concertation des cantons du Jura et de Berne, a refusé de soutenir cette démarche qui aurait impliqué une légère augmentation de contribution financière.

Nous adressons nos vifs remerciements au directeur et à l'équipe professionnelle pour le grand travail réalisé ainsi qu'à nos membres, au comité, au bureau exécutif, à la Confédération, aux cantons, communes, associations, fondations, organismes et partenaires pour leur soutien si important.



Véronique Gigon
Présidente



Jacques-André Maire
Vice-président

CONVENTION PROGRAMME 2020-2024



Les 3 et 4 juin 2023, le Parc du Doubs célébrait ses 10 ans d'existence lors d'un grand week-end festif durant lequel le public a pu réaliser un œuvre landart géante et collective.

Le cadre stratégique dans lequel fonctionne le Parc du Doubs est établi dans la Charte courant de 2023 à 2032. La validation de celle-ci par la Confédération permet au Parc de bénéficier du label « Parc d'importance nationale ». La Charte comprend notamment les objectifs stratégiques que s'est fixés le Parc. Les activités et projets menés par le Parc du Doubs sont quant à eux définis dans le cadre des « conventions programmes » signées entre le canton du Jura (canton pilote) et la Confédération (Office fédéral de l'environnement). Celles-ci détaillent les projets et actions concrètes que mène le Parc pour remplir ses objectifs et missions en faveur du développement durable. Les points forts de la convention-programme du Parc naturel régional du Doubs durant l'année 2023 ont été les suivants :

- Accompagnement de la commune de Clos du Doubs dans ses réflexions sur les enjeux d'aménagements et de paysage en lien avec la pression touristique et lancement d'un processus participatif impliquant les habitants et acteurs locaux.
- Réalisation de conseils aux exploitants agricoles situés dans le périmètre réservé aux eaux (PRE) le long du Doubs, coordination et prise en charge de mesures de renforcement des habitats (notamment plantation de berges boisées).
- Fin du chantier de restauration d'un mur de pierres sèches aux Enfers.
- 10 opérations de communication et de promotion des produits labellisés Parc, dans les médias et sur le terrain (foires, marchés, fêtes).
- Reconnaissance de la thématique Doubs en tant que nouveau programme « Graines de chercheurs » à l'attention des écoles du Parc.
- Organisation de la Fête des 10 ans du Parc en collaboration avec le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes franc-montagnards.
- Engagement de 9 guides nature qui ont parcouru les réserves naturelles du Doubs et des Franches-Montagnes pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter.
- Préparation et rédaction du plan de gestion 2025-2028, après un large processus de consultation des acteurs et partenaires du Parc.

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



Plantation d'arbres et arbustes à La Charbonnière (commune de Clos du Doubs) au bord du Doubs dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre Réserve aux Eaux.

Observatoire du paysage (1.1)

Le Parc du Doubs poursuit le développement de son « Observatoire photographique du paysage », outil de sensibilisation dédié à la connaissance de l'évolution de nos paysages.

→ La base documentaire continue de s'étoffer via le suivi photo d'une vingtaine de sites réalisé essentiellement par des habitants (nouvelle communauté de parrains/marraines formés depuis 2022) ou par des classes d'écoles ponctuellement dans le cadre du projet « Graines de chercheurs Paysage » (études de paysage à partir de photos d'archives).

→ La réflexion se poursuit en interne sur un possible outil de restitution public des résultats et sites suivis, à partir des opportunités qu'offrent le SIG (système d'information géographique en ligne) et/ou des partenariats externes (Réseau des Parcs, OFEV). Mais le temps disponible manque pour progresser plus rapidement dans cette voie.

→ En lien avec le développement d'une offre d'animation pour les communes membres, le Parc expérimente depuis 2023 une démarche participative avec Clos du Doubs, dans le cadre d'un appel à projets du Fond Suisse pour le Paysage. Une fois la méthodologie et le financement définis, un premier temps fort a été mis sur pied en octobre. Cette journée a réuni une trentaine d'acteurs locaux le long du Doubs dans le cadre de marches-débats sur les enjeux paysagers en lien avec la pression touristique.

→ Enfin, le Parc du Doubs s'implique dans la réflexion globale autour du développement durable engagée par la commune de La Ferrière en 2022 dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local (PAL). Il a pris part à trois séances de travail et a pu émettre différentes propositions d'actions en lien avec ses projets.

Sources (1.2)

Le Parc du Doubs poursuit son travail de revitalisation de sources et de sensibilisation aux enjeux de ces milieux importants pour la biodiversité et pour l'accès à l'eau.

- Le Parc participe au groupe d'accompagnement cantonal jurassien de suivi des milieux crénaux.
- Des travaux ont été réalisés pour améliorer la revitalisation d'une source au Noirmont.
- Deux animations ont eu lieu à Saignelégier et aux Enfers.
- L'inventaire des sources sur l'ensemble du territoire du Parc est désormais terminé.
- Deux sources ont été visitées et une première prise de contact a été faite avec la commune de Montfaucon pour d'éventuelles revitalisations.

Murs de pierres sèches (1.3)

Le Parc du Doubs poursuit différents chantiers de restauration de murs de pierres sèches sur son territoire.

- Une dizaine de mètres d'un mur de soutènement le long de la H18 a été remise en état à Saint-Brais dans le cadre d'un cours de formation de maçons en pierres sèches coordonné par l'institut de formation sanu. Douze apprentis muretiers ont été encadrés par un muretier formateur de la Fédération suisse des maçons en pierre sèche (FSMPS) durant 5 jours.
- La restauration de deux murs de pierres sèches a été terminée par l'Association jurassienne de la pierre sèche (AJPS) aux Enfers pour un total de 123.5 mètres.
- Un peu plus de 9 mètres de murs ont été restaurés à Saint-Brais dans le cadre d'un chantier de bénévolat organisé chez un propriétaire privé.
- Un cours grand public a été organisé aux Bois en septembre - octobre (deux fois deux jours). Il a été suivi par 5 personnes et a permis la restauration de 9 mètres de mur.
- Différents contacts ont été pris avec plusieurs partenaires potentiels pour la restauration d'un mur à La Chaux-des-Breuleux. Un dossier de recherche de fonds a d'ores et déjà été établi et envoyé à divers partenaires potentiels.
- Coordination générale : la recherche d'ouvrages en pierres à restaurer est en cours afin d'organiser de nouvelles formations dispensées par la FSMPS. De nombreux contacts ont également été établis avec d'autres partenaires pour d'éventuels nouveaux chantiers de restauration.

Petites structures (1.4)

→ Dans le cadre du projet d'aménagement de petites structures pour favoriser la biodiversité, 18 tas de branches, 5 tas de pierres, 88 mètres de haie et 191 mètres de clôture ont été conventionnés avec des propriétaires ou des exploitants agricoles.

→ Le Parc du Doubs a également participé à la mise en œuvre des premières actions de renforcement des milieux dans le « périmètre réservé aux eaux », espace nouvellement réglementé le long des cours d'eau du canton du Jura. Grâce à de nouveaux financements trouvés auprès de fondations, le Parc a pu offrir des conseils spécifiques en matière de biodiversité dans le PRE à 39 agriculteurs exploitant le long du Doubs. Plus de 1370 arbres et arbustes ont en outre été plantés dans trois sites, sur cinq identifiés, le long de quelque 600 mètres de berges de la rivière.

Arbres-habitats (1.5)

→ Le recensement d'arbres habitats en forêt s'est terminé sur le territoire de la commune de Saignelégier et l'inventaire a été transmis au garde forestier. Depuis 2020, plus de 200 ha ont été recensés en forêt et zone ouverte.

→ En zone ouverte, dix arbres-habitats ont été conventionnés afin de les laisser vieillir et mourir sur pied. Il est en outre prévu de planter dix nouveaux arbres en 2024 pour assurer le renouvellement.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (1.6)

Les actions en vue de renforcer et de suivre les populations de fritillaires pintades se poursuivent.

→ Au printemps, deux journées de suivi des sites de renforcement ont eu lieu. Le nombre de plantes observées est relativement stable (145). Il est intéressant de mentionner la présence de cinq fritillaires sur un site dans lequel aucune observation n'avait été faite ces dernières années. Un site prometteur a montré, pour la troisième année consécutive, une augmentation du nombre de fritillaires.

→ En 2023, une nouvelle méthode de réimplantation de fritillaire a été testée. Des bulbes ont été plantés avec les mottes de terre dans lesquelles ils ont été cultivés (plutôt qu'une plantation uniquement du bulbe nu). Des graines et des bulbes ont été plantés sur un site de la commune de Saignelégier.

→ Trois panneaux d'information et de sensibilisation ont été posés au printemps et enlevés en été dans les sites principaux de fritillaires.

→ L'étude de renforcement d'une nouvelle espèce végétale en danger a débuté en 2023 par des échanges avec des botanistes afin d'identifier une espèce « phare ». Les gentianes des milieux maigres ont été choisies pour faire l'objet d'une action de renforcement ultérieure. L'espèce « phare » est la gentiane printanière.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (1.7)

→ La séance annuelle du groupe de travail intercantonal GPOT n'a pas pu avoir lieu en 2023. Elle a été reportée au mois de mars 2024.

→ Les réflexions sur les possibilités d'aménagement et de concentration des activités de loisirs le long du Doubs se poursuivent. Une démarche participative a été initiée dans la commune de Clos du Doubs afin d'associer les acteurs locaux à ces réflexions (voir 1.1 Observatoire du paysage).

→ 9 guides nature ont été engagés durant les fêtes du printemps et toutes les vacances d'été pour informer et sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels sensibles. Ils ont été actifs dans les réserves naturelles du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes. Sur les 200 interventions faites auprès de visiteurs, six cas particulièrement problématiques ont dû être signalés à l'autorité compétente.

CHIFFRES-CLÉS

- 15 parrains/marraines du paysage impliqués dans les suivis d'une vingtaine de sites un peu partout sur le territoire du Parc (13 communes concernées)
- Une démarche participative expérimentée avec Clos du Doubs sur les questions paysagères et la pression touristique
- Deux animations réalisées sur la thématique des sources
- 10 mètres de mur de soutènement en pierre sèche restaurés à Saint-Brais par 12 participants dans le cadre d'un cours de formation
- 60 mètres de mur de pierres sèches rénovés aux Enfers. En tout, 123.5 de murs restaurés aux Enfers depuis 2022
- 9,5 mètres de murs de pierres sèches restaurés à Saint-Brais dans le cadre d'un chantier de bénévolat et 9 mètres aux Bois à l'occasion d'un cours de formation grand public
- 18 tas de branches, 5 tas de pierres et 88 mètres de haie mis en place en milieu agricole
- 39 agriculteurs conseillés pour l'aménagement de leurs surfaces de promotion de la biodiversité le long des rives du Doubs et de ses affluents
- 1373 arbustes et arbres plantés dans trois sites du périmètre réservé aux eaux du Doubs
- 74 hectares de forêts recensés dans la commune de Saignelégier (104 hectares au total depuis 2022) dans le cadre du projet arbres-habitats et 24.5 hectares recensés en zone ouverte
- 145 plants de fritillaires observés en avril sur les cinq sites de suivi
- 2500 graines et 576 bulbes plantés, dont 90 en mottes, de fritillaires pintades

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans le cadre de sa mission de promotion des produits labellisés, le Parc a participé à plusieurs foires et marchés. Il a notamment partagé un stand avec les autres parcs romands lors du Marché et Concours suisses des produits du terroir à Courtemelon les 23 et 24 septembre 2023.

Soutien à la reconversion bio de la production laitière (2.1)

→ Le document d'information à l'attention des agriculteurs est terminé.

→ 26 dossiers de demandes de soutien financier ont été envoyés. Une rencontre avec des bailleurs a eu lieu. Une seule promesse de soutien financier a pu être obtenue. Elle est toutefois insuffisante pour concrétiser le projet.

→ Le groupe de travail composé des différents partenaires du Parc a décidé de mettre le projet en pause, le fonds n'étant pas suffisamment fourni. Si l'idée d'un soutien financier aux producteurs de lait souhaitant se reconverter en bio semblait bonne et attractive, sa concrétisation s'est heurtée à un manque d'intérêt des bailleurs potentiels (fondations, entreprises).

Protection de la faune sauvage en période de fauche (2.2)

→ Le [rapport de l'étude sur les solutions existantes ou à développer pour la protection de la faune sauvage en période de fauche](#) a été restitué. Les résultats ont été présentés aux différents acteurs. Une synthèse a été mise en ligne sur le site internet du parc.

→ Un partenariat a été signé avec un agriculteur du Parc souhaitant acquérir des capteurs infrarouges à installer directement sur sa faucheuses (dispositif Sensosafe de la firme Pöttinger). Le Parc apporte notamment son aide administrative à la création et à la diffusion d'un dossier de recherche de financements.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (2.3)

→ Le concept de « kit torréé » a été repris par une nouvelle boucherie partenaire de La Chaux-de-Fonds. Celle-ci gère la totalité de la conception et des ventes du kit. Le Parc est en appui pour la mise en réseau des partenaires et pour la communication. Le concept tel qu'il existait en 2021 et 2022 (toute la logistique assumée par le Parc) a ainsi été considérablement allégé.

→ Une convention de partenariat a été signée avec un agriculteur du Parc motivé à réaliser des essais de culture de houblon afin de fournir une brasserie du Parc souhaitant produire une bière composée de 100% d'ingrédients du territoire du Parc. L'installation de cette culture de houblon rencontre toutefois des obstacles administratifs importants, notamment pour la demande de permis de construire.

→ Un nouvel agriculteur s'est lancé dans la culture de carotte Jaune du Doubs, portant ainsi à trois le nombre de producteurs. Le Parc a poursuivi son travail d'information et de coordination pour l'achat des semences et pour l'écoulement des différentes productions auprès de restaurants et de magasins.

→ Le Parc du Doubs a participé, avec deux de ses producteurs partenaires, à la phase pilote menée par l'Office fédéral de l'environnement dans le cadre de la mise à jour des nouvelles exigences nationales pour l'obtention du label « Produit des parcs suisses ».

Promotion des produits du terroir (2.4)

→ Afin de promouvoir et vendre les produits du terroir labellisés, le Parc du Doubs a participé à plusieurs foires et marchés : Marché des Parcs suisses à Berne, Marché-Concours de Saignelégier, Marché et Concours suisses des produits du terroir à Courtemelon, Salon Goûts et Terroirs à Bulle.

→ Lors des événements organisés par le Parc, les produits labellisés sont proposés à la dégustation et/ou à la vente : Fête de la Nature au Centre Nature Les Cerlatez, Fête des 10 ans du Parc, Fête de fin de saison du Centre Nature Les Cerlatez, apéritifs lors des comités, assemblées générales et chantiers de bénévoles, etc.

→ En septembre, une Rando Torrée a été organisée au Locle sur la thématique des pâturages boisés. Durant la journée, 20 participants ont découvert les richesses de cet écosystème spécifique et les enjeux auxquels il est confronté. La randonnée a été agrémentée par la confection d'une Torrée neuchâteloise traditionnelle.

→ Dans le cadre du groupe de travail « Terroir à Savourer », une collaboration entre Neuchâtel Vins et Terroir, la Fondation rurale interjurassienne, Jura Tourisme, Jura bernois Tourisme, Jura & Trois Lacs, l'Office du tourisme Bienne-Seeland ainsi que les Parcs Chasseral et du Doubs a été mise sur pied dans le but de créer des paniers du terroir « arc-jurassien » pour les fêtes de fin d'année. Après plusieurs mois de travail et de réflexion, le projet a été abandonné. La lourdeur de la logistique commune a été avancée comme principal frein au projet.

→ Les produits du terroir ont également été mis en valeur durant la période de l'Avent à travers un grand concours sur les réseaux sociaux permettant de gagner des produits labellisés du Parc. Plus de 250 personnes ont montré leur intérêt en tentant leur chance.

Offre touristique Doubs (2.5)

→ La chasse au trésor en canoë sur le Doubs à Saint-Ursanne sur le thème du développement durable ainsi que l'offre de découverte du patrimoine du Doubs aux Brenets ont été promues par les offices du tourisme jurassien et neuchâtelois. Quelque 600 personnes ont pris part à la chasse au trésor à Saint-Ursanne alors que 75 élèves et accompagnants d'une école genevoise ont été accueillis par les guides du Parc aux Brenets pour la randonnée « Histoire(s) du Doubs.

→ Un nouveau flyer de promotion de ces offres est en cours de préparation et sera diffusé dans le courant de l'année 2024.

La Route Verte (2.6)

→ Différentes actions de promotion ont été entreprises durant l'année 2023 pour faire connaître cet itinéraire de vélo électrique traversant les six parcs naturels de l'Arc jurassien.

→ Une balade guidée sur l'étape du Parc du Doubs a été proposée fin avril sous la forme d'une boucle de 25 km. Elle a réuni une quinzaine de participants. Une offre dédiée aux femmes (100% Women) a été mise sur pied et est promue sur le site de Suisse Tourisme. Enfin, cet itinéraire a été mis en avant durant le slowUp Jura sur le stand de Jura Tourisme.

→ La fréquentation reste stable avec 3500 cyclistes recensés sur tout ou partie de l'itinéraire reliant Schaffhouse à Genève et traversant 8 communes du Parc du Doubs, entre Saint-Ursanne et La Chaux-de-Fonds.

Les Chemins franco-suisse de la contrebande (2.7)

→ La création d'une Chasse au trésor pour les familles au Saut-du-Doubs sur le thème de la contrebande est toujours en cours, pour une inauguration prévue au printemps 2024.

→ Le site web des Chemins de la Contrebande est également en cours de refonte complète et sera mis en ligne courant 2024.

Entreprises partenaires (2.8)

→ Le concept d'Entreprises partenaires, qui permet aux acteurs économiques de bénéficier d'une reconnaissance pour leur engagement en faveur de la durabilité, est en cours de déploiement dans la plupart des parcs naturels suisses. Plusieurs réunions de coordination nationale ont été organisées en 2023, auxquelles le Parc du Doubs a participé.

→ Le Parc a prévu de formaliser ce concept sur son territoire en 2024.

Promotion touristique (2.9)

→ Le Parc a participé à la journée du tourisme (bourse aux prospectus) avec les offices du tourisme et prestataires de la région.

→ Il a également fait la promotion de ses produits labellisés et activités, en particulier l'offre de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes, durant le Marché-Concours national de chevaux à Saignélégier, sur un stand commun avec la Fondation rurale interjurassienne et Jura Tourisme.

« Des chevaux et des hommes » (2.10)

→ L'offre touristique de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes a connu une affluence importante en 2023, comme l'année précédente, avec quelque 400 visiteurs chez les cinq éleveurs partenaires.

→ Une promotion spécifique de l'offre a été faite auprès des classes d'écoles de la région.

CHIFFRES-CLÉS

- 26 dossiers de recherche de fonds envoyés pour le projet « soutien à la production de lait bio »
- 1 rapport d'étude d'une centaine de pages sur la protection de la faune sauvage en période de fauche et une synthèse de six pages
- 9 producteurs et 73 produits labellisés « Produit du Parc »
- 3 producteurs de carottes Jaunes du Doubs, 2 points de vente de carottes en vrac, 5 restaurants valorisent la carotte dans leurs cartes de menu
- 4 producteurs labellisés du Parc participent au Concours suisses des produits du terroir à Courtemelon. 3 producteurs reçoivent une ou plusieurs médailles et 2 produits labellisés « Parc » sont distingués, dont un avec un Prix d'excellence
- 20 participants à la Rando Torrée au Locle
- 258 participants au concours de l'Avent sur les réseaux sociaux permettant de gagner des produits du terroir labellisés
- Une école genevoise (75 élèves et accompagnants) a profité de l'offre Doubs aux Brenets et 600 personnes de la chasse au trésor en canoë à St-Ursanne
- 3500 cyclistes recensés sur l'ensemble de l'itinéraire de La Route Verte
- 13 personnes participent à la balade guidée sur l'itinéraire de la Route Verte dans le Parc du Doubs
- Quelque 400 personnes participent à une visite d'élevage durant l'année

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Après une phase test de deux ans, la thématique « Doubs » est reconnue comme nouveau programme scolaire « Graines de chercheurs » depuis rentrée d'août 2023.

Ville porte et portes d'entrée du Parc (3.1)

Le Parc a continué de travailler en 2023 à la mise sur pied progressive et à l'animation de ses différents espaces d'accueil, d'information, de sensibilisation et d'exposition.

→ A Saint-Ursanne, ce sont environ 230 personnes qui ont fréquenté l'Espace découverte (visiteurs, classes d'écoles, associations). Plusieurs améliorations ont été apportées à cet espace, notamment de nouveaux matériels, certains traduits en allemand et de nouveaux contenus télévisuels (films, diaporama, informations sur les activités du Parc). D'autres nouveautés sont en préparation pour 2024. Le Parc a également accueilli 135 personnes sur ses événements ou offres dédiées (visites guidées, Fête de la nature, etc.) pour les sensibiliser aux différents patrimoines du Clos-du-Doubs. La collaboration avec Piano à Saint-Ursanne a notamment permis d'accueillir un groupe de 25 personnes pour une excursion autour des monstres de l'eau (visite d'une source revitalisée, conte de la Vouivre, repas du terroir et concert au cloître).

→ À La Chaux-de-Fonds, MUZOO, le nouveau musée d'histoire naturelle fusionné avec le zoo du Bois du Petit-Château, a accueilli pour sa première année d'ouverture un peu plus de 50'000 visiteurs qui peuvent découvrir aussi le meuble vitrine du Parc du Doubs. Ce dernier présente les paysages, patrimoines, missions et projets, notamment relatifs à la préservation de la biodiversité et faisant ainsi écho au discours muséal sur la crise de la biodiversité.

La réflexion se poursuit en matière de communication (visibilité du Parc à l'extérieur du musée) et d'offres d'animations pour sensibiliser le public adulte et scolaire, avec pour objectif d'étoffer prochainement le programme commun existant.

→ Aux Brenets, les réflexions avec la Ville du Locle, l'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA) et les acteurs touristiques se sont poursuivies sur le projet de nouvelle porte d'entrée du Parc, dont le concept s'affine sur la thématique de l'eau souterraine et de la géologie karstique. Plusieurs séances de travail ont permis d'étudier la configuration des différents locaux à disposition, d'évaluer les possibilités d'exposition par l'ISSKA et d'identifier les potentielles difficultés ou questions à résoudre.

Le Parc continue de participer par ailleurs à la Task force « Lac des Brenets » initiée par la Ville du Locle depuis 2022 et regroupant des acteurs privés et publics suisses et français, dont les décisions conditionnent aussi le contexte de la future porte d'entrée.

→ La création d'une porte d'entrée à la Gruère s'inscrit dans le cadre du Plan spécial cantonal visant à créer une infrastructure d'accueil. Les réflexions se poursuivent sur les synergies à mettre en œuvre avec les porteurs du projet de Centre d'interprétation des Franches-Montagnes et Jura Tourisme. Plusieurs séances ont eu lieu à ce sujet. Le Parc a en outre accompagné une étudiante de l'hepia (haute école du paysage, de l'ingénierie et d'architecture de Genève) dans son étude pour la réalisation d'un « chemin du comportement » (sentier pédagogique de sensibilisation des visiteurs) menant à l'étang de la Gruère.

Le Parc a en outre commencé le travail de coordination des acteurs, sur mandat de la commune de Saignelégier, pour la réalisation des travaux d'aménagements sur les sentiers du pourtour de l'étang de la Gruère. Ceux-ci devraient être réalisés courant 2024.

Animations scolaires (3.2)

Le Parc et le Centre Nature Les Cerlatez ont poursuivi le développement de leurs offres d'éducation à l'environnement pour les écoles et leur accueil tout au long de l'année.

→ Deux classes tests ont permis de finaliser le nouveau thème « Doubs » du programme « Graines de chercheurs », qui a reçu en mai la validation et l'accord du Parc Chasseral pour l'utilisation de la marque dont il est détenteur. Ce nouveau « Graines de chercheurs Doubs » a fait l'objet d'une large communication dans les médias et via Education 21 qui a contribué à son élaboration. Quatre classes se sont inscrites pour cette première année officielle (2023-2024).

→ Trois classes ont terminé en juin 2023 le programme « Graines de chercheurs Hirondelles » et quatre nouvelles l'ont débuté à la rentrée suivante. Une classe a terminé en juin 2023 le programme « Paysage » et quatre nouvelles l'ont débuté à la rentrée suivante.

→ Les offres scolaires à la demi-journée ou journée (10 thèmes à choix) ont été à nouveau très sollicitées (voir le point Centre Nature Les Cerlatez).

→ Pour renforcer et suppléer l'équipe d'animation qui œuvre actuellement sur les offres du Parc et du centre nature (ressources internes et mandats extérieurs), un programme de formation a été engagé sur différents thèmes, tant pour Graines de chercheurs que pour les sorties scolaires. Six nouvelles animatrices suivent ce programme qui se terminera en 2024 et permettra de mieux répondre aux demandes toujours plus nombreuses des écoles.

Programme de sorties découvertes (3.3)

→ Le programme découverte à destination du grand public, concocté par toute l'équipe du Parc avec de nombreux partenaires externes, a permis en 2023 de proposer 27 événements, dont 17 relèvent du volet nature, 5 du volet culture et 5 des produits du terroir.

→ Outre la traditionnelle *Bal(l)ades...* des Jardins Musicaux, les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête de la Nature ou les expositions du Centre Nature qui totalisent généralement le plus de participants, le programme a compté aussi plusieurs rendez-vous dédiés au Doubs, à la Route Verte et aux produits labélisés.

→ L'événement phare de l'année 2023 s'est déroulé durant tout un week-end de juin au Centre Nature Les Cerlatez : la « Fête des anniversaires » a permis de célébrer les 10 ans du Parc du Doubs, les 30 ans du Centre Nature Les Cerlatez et les 40 ans de l'Association des naturalistes franc-montagnards. A cette occasion, un riche programme d'excursions et d'animations sur place a été mis sur pied, à l'attention des enfants, des familles et du grand public. L'assemblée générale du Parc, une réception officielle, une conférence de la climatologue Martine Rebetz et un concert du groupe loclois « Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » ont également été très suivis. La cantine dressée pour l'occasion devant le centre nature a fait la part belle aux produits labellisés et aux producteurs partenaires du Parc. Plus de 700 invités et participants ont été dénombrés tout au long de ce week-end festif qui a connu un large écho médiatique.

Centre Nature Les Cerlatez (3.4)

→ Les discussions tripartites engagées entre l'Office de l'environnement, la commune de Saignelégier et le Parc du Doubs ont abouti en 2023 à la signature de contrats de prestations. Ceux-ci clarifient les rôles de chacun des acteurs et formalisent les différentes actions, responsabilités et financements quant à l'entretien du site de la Gruère, à l'information et à la sensibilisation des visiteurs.

→ Deux nouvelles expositions temporaires ont été inaugurées durant l'année 2023 : « Les Franches-Montagnes dans l'œil des naturalistes » et « Nos actions pour la biodiversité » ont mis en lumière les différentes activités de l'Association des naturalistes franc-montagnards, du centre nature et du Parc du Doubs. L'exposition thématique « Nuit blanche chez les insectes », qui avait pris place au centre début 2022, s'est poursuivie pour une seconde saison. Quelque 1000 personnes sont venues visiter les expositions du centre nature, dont 32% d'enfants, 21% de germanophones et 21% provenant du territoire du Parc.

→ Deux événements d'importance ont eu lieu au centre nature : La « Fête des anniversaires » en juin (voir 3.3 Programme de sorties découvertes) ainsi que la Fête de fin de saison en octobre. Cette dernière a attiré quelque 150 personnes et a notamment accueilli l'association « Graines, entre cimes et racines » pour une animation spécifique

→ L'offre de sorties scolaires à la demi-journée ou journée a permis d'accueillir 43 classes ou groupes d'enfants (soit 844 jeunes) avec un taux de satisfaction globale à 92% vis-à-vis des animations vécues. 23% de ces groupes proviennent du territoire du Parc, 77% de l'extérieur.

→ Les visites guidées de l'étang de la Gruère ont également rencontré beaucoup de succès, avec plus de 260 personnes accueillies dans la réserve par l'équipe des guides du Parc.

→ L'équipe du centre nature a passé 182 heures pour sensibiliser le public autour de l'étang de la Gruère et pour entretenir et ramasser les déchets. Plus de 200 heures ont été consacrées à la réparation et à la construction des barrières et pontons autour de l'étang de la Gruère. Plus de 40 mètres de pontons ont été changés et 70 arbres abattus pour sécuriser les sentiers dans le cadre de mesures urgentes coordonnées avec la commune de Saignelégier et l'Office cantonal de l'environnement.

→ Le centre nature a pu bénéficier de l'aide d'un nouveau bénévole qui a contribué, à raison d'un jour par semaine, à l'entretien du bâtiment et du jardin du centre ainsi que des sentiers de la Gruère.

→ Enfin, le centre nature a coordonné durant le printemps le relevé quotidien des barrières à batraciens, le long de la route cantonale. Grâce à cette action, plus de 1850 amphibiens ont pu traverser la route pour rejoindre l'étang en toute sécurité.

Catalogue d'offres réservables (3.5)

→ Pour les groupes et demandes spéciales, le Parc dispose de deux offres réservables au Centre Nature Les Cerlatez (visites à l'étang de la Gruère et des pâturages boisés). En 2023, 366 personnes (dont 100 via le public scolaire) ont été accueillies et sensibilisées sur ces thématiques.

→ Outre l'offre touristique des Brenets sur le Doubs (75 participants), cinq offres sont disponibles dans le cadre de la porte d'entrée de Saint-Ursanne (deux en lien avec biodiversité, deux botaniques et une sur le Doubs), avec leurs déclinaisons courtes (100 bénéficiaires en 2023).

→ Six chantiers-nature ont été organisés en 2023, avec des entreprises régionales ou associations locales. Quelque 60 personnes ont ainsi contribué à la restauration de murs en pierres sèches ainsi qu'à la plantation de haies et de berges boisées le long du Doubs.

Patrimoine et culture (3.6)

→ Dans le cadre du partenariat avec les Jardins Musicaux, une *Bal(l)ade...* a été organisée à Muriaux et Saignelégier en août. La partie visite a permis à une soixantaine de personnes de découvrir l'atelier du célèbre artiste Coghuf à Muriaux, avant le concert du Requiem de Mozart par l'Orchestre des Jardins Musicaux à l'église de Saignelégier qui a attiré quelque 1000 personnes.

→ A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le Parc du Doubs a proposé deux journées de visite. La première a eu lieu à Muriaux en collaboration avec l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ) et proposait de visiter le village et ses bâtiments historiques. La seconde s'est déroulée à la Ferme Droz-dit-Busset à La Chaux-de-Fonds avec l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises (ASPAM). Elle a mis en lumière la rénovation de ce bâtiment typique devenu aujourd'hui une auberge.

CHIFFRES-CLÉS

- 365 personnes accueillies et sensibilisées aux thématiques de la porte d'entrée de Saint-Ursanne via les différentes animations et offres dédiées ou la fréquentation de l'Espace découverte du Parc
- Plus de 50'000 visiteurs au nouveau MUZOO et à l'espace dédié au Parc du Doubs
- 18 classes du Parc ont participé au programme « Graines de chercheurs »
- 43 classes (soit 844 jeunes) ont bénéficié de l'offre des sorties scolaires
- Plus de 2300 participants aux événements du programme découverte 2023, dont 1000 visiteurs aux expositions du Centre Nature Les Cerlatez et 700 participants à la Fête des anniversaires
- 545 participants ont bénéficié des offres réservables pour groupes
- 57 bénévoles (salariés d'entreprise ou membres d'association) accueillis sur 6 chantier-nature, pour un équivalent de 43 jours de travail bénévole
- 60 personnes ont visité l'atelier de Coghuf et environ 1'000 personnes ont participé au concert dans le cadre de *Bal(l)ade...*
- 130 personnes ont participé aux visites des Journées européennes du Patrimoine
- 1850 amphibiens sauvés à l'étang de la Gruère

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Le Parc du Doubs a tenu son assemblée générale durant le week-end festif marquant ses 10 ans d'existence, le 3 juin 2023 aux Cerlatez.

Communication

→ Communication médias : le Parc du Doubs a continué de développer ses relations avec les médias locaux et nationaux à travers différentes actions comme l'envoi de communiqués de presse et l'organisation de conférences de presse pour les informations les plus marquantes (réouverture du Centre Nature Les Cerlatez, Fête des 10 ans, nouvelle thématique Doubs du programme Graines de Chercheurs). Il est également sollicité régulièrement par les journalistes pour la transmission d'informations complémentaires, de photos ou de contacts en lien avec les projets menés. Enfin, le Parc est présent de manière régulière dans les bulletins communaux et sur les sites internet de ses communes membres. Chaque mois, une revue de presse et différentes statistiques sont également établies.

→ Communication grand public : différents outils et canaux sont utilisés pour informer le grand public, notamment les habitants, au sujet des projets et de la vie du Parc. Chaque mois, une newsletter est envoyée à quelque 1500 abonnés. Le Parc est présent sur la plupart des réseaux sociaux avec un focus mis sur Facebook et Instagram où plusieurs posts sont diffusés chaque semaine.

En 2023, plusieurs actions ont été menées sur ces plateformes pour promouvoir les produits du terroir. Un grand concours grâce auquel les participants pouvaient gagner des produits labellisés du Parc a été organisé tout au long du mois de décembre.

En ce qui concerne les sites internet du Parc, en plus des mises à jour régulières des contenus, plusieurs adaptations techniques ont dû être amorcées en 2023 en raison de changement au niveau de l'hébergement et des nouvelles normes en matière de protection des données.

Le grand week-end festif du 10^e anniversaire du Parc, en juin 2023, a demandé une grande mobilisation de moyens et un grand travail de communication. Il a offert une belle vitrine au Parc et a permis de mieux le faire connaître auprès de ses habitants.

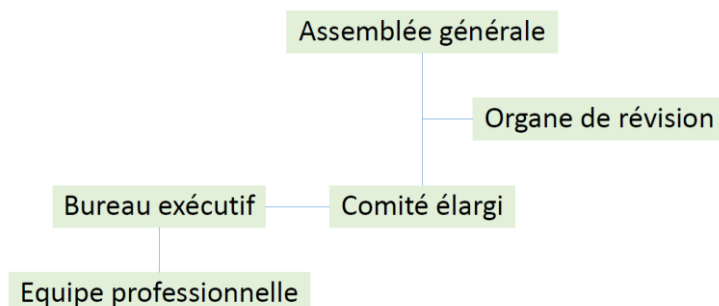
→ Nouveaux matériels : de nouveaux supports de communication ont été créés durant l'année 2023. La carte touristique mettant en valeur l'ensemble du territoire et regroupant les différents points d'intérêt et manifestations a été complètement mise à jour. Une nouvelle brochure de présentation générale a été créée et une nouvelle mise en page a été imaginé pour le Programme découvertes 2024 avec un format livret plus pratique et plus attractif. Des roll-ups illustrant des paysages et des thématiques emblématiques du Parc ont été réalisés pour permettre au Parc de se présenter en image lors des marchés, des assemblées générales ou de tout autre événement auquel il participe. Enfin, des panneaux ont été installés aux principales routes d'accès des nouvelles communes membres (Muriaux et Soubey).

Gestion et gouvernance

→ L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur à la fois des nouveaux statuts de l'association et de la nouvelle Charte qui court jusqu'en 2032. Les nouveaux organes instaurés dans ce cadre ont ainsi été élus en début d'année lors d'une assemblée générale extraordinaire. A cette occasion, les deux nouvelles communes membres de Muriaux et de Soubey ont été accueillies au sein de l'association.

→ Le nouveau comité élargi de 29 membres et le nouveau bureau exécutif de 5 membres ont commencé leurs travaux. Les membres des cinq commissions du Parc (nature et paysage, agriculture, tourisme, finances ainsi que la nouvelle commission transports et mobilité) ont en outre été désignés.

→ L'assemblée générale annuelle, début juin, a été l'occasion d'organiser une réception officielle marquant les dix ans d'existence du Parc du Doubs. Cet événement, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes, a été mis sur pied avec le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des Naturalistes franc-montagnards qui fêtaient respectivement leurs 30^e et 40^e anniversaires.



Principaux éléments de la nouvelle gouvernance du Parc pour les années 2023-2032.

Extension du territoire du Parc du Doubs

→ Le Parc du Doubs a poursuivi les discussions avec les cinq communes des Montagnes neuchâteloises ayant manifesté de l'intérêt à une adhésion, en participant à des séances de coordination et d'information. Sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par l'association objectif.ne, les législatifs des cinq communes se sont prononcés sur une adhésion au Parc, sous réserve de l'acceptation du financement du canton de Neuchâtel et de l'accord des deux autres cantons (Jura et Berne), de la Confédération et des membres du Parc. Les trois communes de La Sagne, La Chaux-du-Milieu et Les Ponts-de-Martel ont accepté cette adhésion. Les deux communes de La Brévine et du Cerneux-Péquignot l'ont refusée. Ces décisions ont nécessité une adaptation de l'étude de faisabilité initiale, dont la seconde version a été remise au canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat neuchâtelois n'est finalement pas entré en matière sur un financement complémentaire. Le dossier n'est donc pas mûr du côté du canton et se met dès lors en pause pour une durée indéterminée.

Collaboration interparcs

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est poursuivie sur les thèmes de l'Observatoire photographique du paysage (candidature commune auprès du Fonds suisse pour le paysage pour le financement d'un projet participatif), des programmes d'éducation au développement durable (autorisation du Parc Chasseral d'utiliser la marque « Graines de chercheurs » dont il est propriétaire pour le nouveau programme Doubs) et de la communication (coordination et échanges réguliers entre les deux parcs). Les équipes professionnelles des deux parcs se sont en outre rencontrées lors d'une journée d'échanges à Saint-Ursanne.

→ L'offre touristique La Route Verte ainsi que la promotion et la labellisation de produits régionaux font également l'objet d'une collaboration étroite avec plusieurs des autres parcs naturels suisses.

→ Plusieurs membres de l'équipe professionnelle ont en outre participé à des séminaires d'échanges d'expériences, sur des thématiques diverses, organisés par le Réseau des Parcs suisses. Les directrices et directeurs des Parcs se sont notamment réunis en novembre à Saint-Ursanne pour un séminaire de deux jours.

Collaboration transfrontalière

→ Le Comité stratégique transfrontalier s'est réuni en avril à Bonnétage (F). Il a notamment évoqué le renouvellement de la Convention de partenariat ainsi qu'un programme d'actions communes à court et moyen terme. La Convention de partenariat transfrontalière a été adaptée au nouveau contexte des deux Parcs (nouvelle Charte du Parc du Doubs, labellisation du Doubs horloger en tant que nouveau parc naturel français). Elle a été signée dans le cadre de l'assemblée générale du mois de juin.

→ Une candidature commune des deux Parcs du Doubs suisse et français a été déposée au programme Interreg France-Suisse en vue d'élaborer un Plan territorial intégré de coopération. Ce document doit permettre d'établir une stratégie commune et d'adopter un plan d'actions visant à renforcer la collaboration entre les deux parcs autour de projets concrets communs.

→ L'ensemble des équipes professionnelles du Parc du Doubs et du Parc du Doubs horloger se sont rencontrées en octobre au Centre Nature Les Cerlatez pour une journée de découverte et d'échanges sur leurs projets respectifs.

→ L'exposition du Centre Nature Les Cerlatez « Nuit blanche chez les insectes » a été cédée au Parc du Doubs horloger qui a trouvé un lieu pour l'accueillir et ainsi faire bénéficier les habitants de cet intéressant outil pédagogique.

→ Enfin, le Parc a participé aux travaux menés par arcjurassien.org, notamment dans le cadre du Conseil des Territoires Transfrontaliers.

Gouvernance nationale et binationale Doubs

Le Parc est toujours associé au suivi des mesures en faveur de la restauration de l'écosystème du Doubs, tant sur le plan binational que national.

→ Il a participé aux travaux des autorités franco-suisse sur le Doubs : une séance d'information du Groupe Débits en juin et une réunion technique du Groupe Qualité en mars pour un suivi des mesures en cours et des échanges sur les questions de qualité.

→ Il a participé également à la séance annuelle du Groupe d'accompagnement suisse pour le Doubs, piloté par l'OFEV), pour rendre compte notamment des mesures portées par le Parc dans le cadre du plan national d'actions Doubs (mesures de sensibilisation des publics et mesure de gestion de la pression et des opportunités touristiques). Le Parc a été associé enfin aux 2 ateliers organisés par les acteurs suisses sur la problématique très spécifique de la conservation de l'apron.

→ En ce qui concerne la sensibilisation du grand public, le Parc a organisé en mars une nouvelle séance d'information sur les enjeux associés au Doubs, en collaboration avec les deux partenaires français du Parc du Doubs horloger et de l'EPAGE (Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau). Elle s'est tenue à la Ferme des Arêtes à La Chaux-de-Fonds et a réuni près de 90 personnes. Plusieurs intervenants ont présenté l'état de la situation et témoigné des mesures en cours pour

améliorer la qualité de l'eau ou aménager son cours. Cette séance a fait l'objet d'un compte-rendu, transmis par courrier aux autorités nationales suisses et françaises.

Consultations

→ Le Parc du Doubs a participé au COPIL du plan directeur Nature et Paysage des communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ainsi qu'au groupe de travail de la commune de La Ferrière traitant de l'intégration du développement durable dans la politique communale.

→ Le Parc a en outre participé aux consultations suivantes : Plan climat du canton du Jura, Plan spécial régional « Zone d'activités des Franches-Montagnes » au Noirmont, Plan spécial « Extension de la carrière Fin des Chaux » aux Breuleux, modifications ponctuelles du réseau cantonal VTT du canton de Neuchâtel.

CHIFFRES-CLÉS

- 15 communiqués de presse envoyés et 217 articles de médias recensés
- 1550 abonnés à la newsletter mensuelle
- Plus de 4300 abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) du Parc et du centre nature
- 5 séances de suivi ou de travail sur le Doubs et 1 réunion d'information grand public organisée et suivie par 90 participants

COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DU PARC

L'ambition du Parc du Doubs est de contribuer au développement et au rayonnement de l'ensemble de son territoire, par-delà les frontières communales et cantonales. Les projets sont ainsi pensés pour être aussi transversaux que possible et accessibles à toutes les communes. Le tableau ci-dessous énumère les communes concernées par les différentes activités du Parc.



Nouveau périmètre du Parc naturel régional du Doubs, depuis le 1^{er} janvier 2023, avec le nom et la situation des communes membres. Données : Office fédéral de topographie swisstopo.

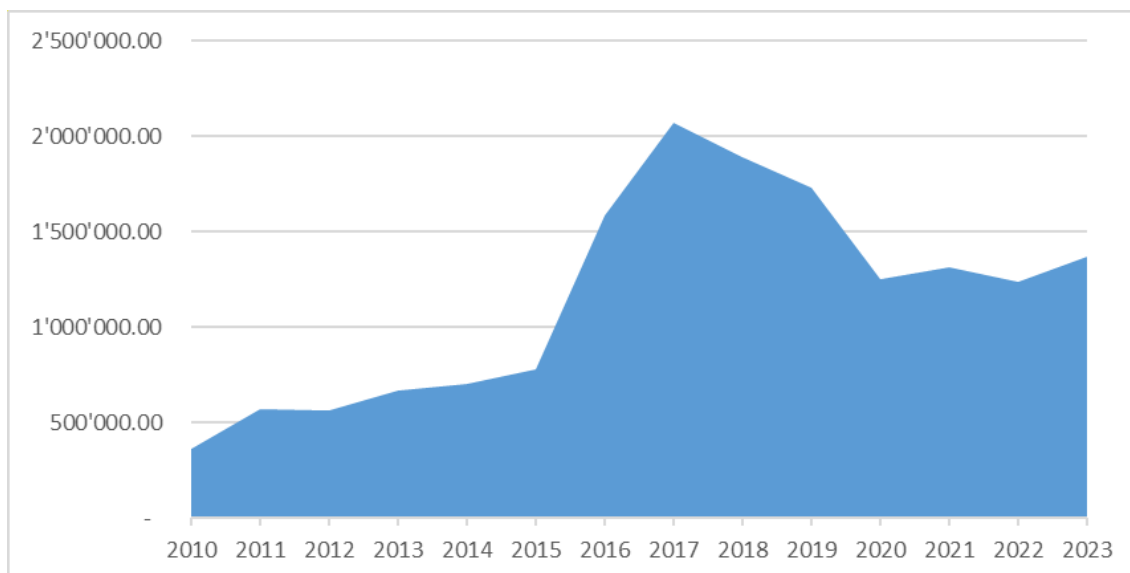
| Numéro | Projet | Communes concernées |
|--------|-------------------------|--|
| 1.1 | Observatoire du paysage | Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais, Les Enfers, Les Breuleux, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Le Locle |
| 1.2 | Sources | Le Noirmont, Saignelégier, Les Enfers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Genevez |
| 1.3 | Murs de pierres sèches | Saint-Brais, Les Enfers, Les Bois, Les Breuleux. Contacts/visites sur de potentielles restaurations ou cours de formation : La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Muriaux, Lajoux, Saint-Brais, Les Enfers, Soubey, Clos du Doubs |
| 1.4 | Petites structures | Muriaux, Les Bois, Les Breuleux, Clos du Doubs PRE Doubs : Les Bois, Le Noirmont, Saignelégier, Saint-Brais, Clos du Doubs |

| | | |
|------|--|--|
| 1.5 | Arbres-habitats | Saignelégier, Montfaucon, le Noirmont, Clos du Doubs |
| 1.6 | Fritillaires | Saignelégier, Clos-du-Doubs, Le Noirmont, Saint-Brais, Le Locle Liste rouge – Gentianes : toutes les communes |
| 1.7 | Gestion de la pression et des opportunités touristique | Clos du Doubs, Saint-Brais, Soubey, La Chaux-de-Fonds, Le Locle |
| | | |
| 2.1 | Fonds de soutien « lait bio » | Toutes les communes |
| 2.2 | Protection de la faune sauvage en période de fauche | Toutes les communes |
| 2.3 | Produits labellisés | La Chaux-de-Fonds, Montfaucon, Les Bois, Muriaux, Le Noirmont, Clos du Doubs, Saignelégier, Montfaucon, Les Enfers |
| 2.4 | Promotion des produits | Toutes les communes et hors du Parc |
| 2.5 | Offre touristique « Doubs » | Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs |
| 2.6 | La Route Verte | Clos du Doubs, Saint-Brais, Montfaucon, Saignelégier, Les Breuleux, Muriaux, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds |
| 2.7 | Les chemins de la contrebande | Les Bois, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, La Ferrière, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais |
| 2.8 | Entreprises partenaires | Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont |
| 2.9 | Promotion touristique | Toutes les communes |
| 2.10 | Des chevaux et des hommes | Le Noirmont, Les Bois, Saignelégier, Montfaucon, La Ferrière |
| | | |
| 3.1 | Ville-porte et portes d'entrées | Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saignelégier |
| 3.2 | Animations scolaires | Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Lajoux, Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont et hors Parc (BEJUNE) |
| 3.3 | Sorties découvertes | La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Brenets, Saignelégier, Clos du Doubs, Les Bois, Muriaux, Saint-Brais |
| 3.4 | Centre Nature Les Cerlatez | Saignelégier, toutes les autres communes pour les sorties scolaires et visites guidées |
| 3.5 | Catalogue d'offres réservable (y compris bénévolat) | Clos du Doubs, Saignelégier, Le Locle, Saint-Brais |
| 3.6 | Patrimoine et culture | Muriaux, Saignelégier, La Chaux-de-Fonds |
| | Communication | Toutes les communes |
| | Gouvernance nationale et binationale Doubs | Clos du Doubs, Saint-Brais, Les Enfers, Soubey, Saignelégier, Muriaux, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Le Locle |

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

| | | Bilan 2023 | Bilan 2022 |
|---------------------|---|-------------------|-------------------|
| TOTAL ACTIF | | 520'097.69 | 429'791.96 |
| | Actif circulant | | |
| | Liquidités | 84'785.04 | 310'269.96 |
| 1000 | Caisse | 1'298.05 | 2'313.26 |
| 1001 | Caisse euro | 487.39 | - |
| 1012 | BCJ cpte courant 16 563.683.7.48 | 63'769.35 | 264'363.70 |
| 1013 | BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43 | 7'845.20 | 35'673.60 |
| 1014 | BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01 | 7'573.70 | 7'539.00 |
| 1016 | BCL Twint 10 00 048.361-00 | 3'811.35 | 380.40 |
| | Créances | 322'718.95 | 35'518.30 |
| 1100 | Cotisations membres | | 20.00 |
| 1110 | Débiteurs divers | 327'718.95 | 40'498.30 |
| 1190 | Provision sur débiteurs | -5'000.00 | -5'000.00 |
| | Actifs transitoires | 112'593.70 | 84'003.70 |
| 1300 | Produits à recevoir | 85'646.05 | 75'763.60 |
| 1310 | Charges payées d'avance | 26'947.65 | 8'240.10 |
| TOTAL PASSIF | | 520'097.69 | 429'791.96 |
| | Fonds étrangers | | |
| | Créanciers | 11'517.27 | 11'066.72 |
| 2000 | Créanciers divers | 11'230.85 | 10'780.30 |
| 1120 | c/o Fondation Les Cerlatez | 286.42 | 286.42 |
| | Passifs transitoires | 53'744.95 | 27'326.70 |
| 2300 | Produits reçus d'avance | 47'500.00 | - |
| 2310 | Charges à payer | 6'244.95 | 27'326.70 |
| | Provisions | 400'000.00 | 336'000.00 |
| 2600 | Provisions | 400'000.00 | 336'000.00 |
| | Fonds Propres | | |
| | Fortunes | 54'835.47 | 55'398.54 |
| 2800 | Fonds réservés | 10'658.00 | 21'194.00 |
| 2900 | Excédents de recettes reportés | 34'204.54 | 32'154.74 |
| 2901 | Excédents de recettes de l'exercice | 9'972.93 | 2'049.80 |



Evolution des dépenses du Parc du Doubs 2010-2023 (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2023

| | | Comptes 2023 | Budget 2023 | Comptes 2022 |
|---|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| RECETTES | | 1'380'735.12 | 1'872'617.00 | 1'242'141.52 |
| Contributions de collectivités publiques | | 783'317.00 | 777'817.00 | 787'667.00 |
| 6000 | Contribution OFEV Parc | 607'000.00 | 607'000.00 | 607'000.00 |
| 6010 | Contribution OFEV projets | 5'500.00 | - | - |
| 6100 | Contributions cantonales Parc | 145'817.00 | 145'817.00 | 145'817.00 |
| 6110 | Contributions cantonales projets | 25'000.00 | 25'000.00 | 34'850.00 |
| Contributions financières propres | | 440'259.82 | 465'100.00 | 300'667.69 |
| 6200 | Communes | 62'267.60 | 62'100.00 | 62'400.40 |
| 6205 | Contributions communales projets | 10'000.00 | 14'000.00 | - |
| 6212 | Autres contribution des collectivités publics | 12'500.00 | 12'500.00 | 15'000.00 |
| 6240 | Cotisations associations | 1'200.00 | 900.00 | 880.00 |
| 6242 | Cotisations prestataires | 1'200.00 | 1'300.00 | 1'240.00 |
| 6244 | Cotisations individuels | 2'140.00 | 2'300.00 | 2'270.00 |
| 6260 | Dons | 2'751.92 | 1'000.00 | 1'389.16 |
| 6262 | Dons Loterie Romande | 83'000.00 | 70'000.00 | 75'000.00 |
| 6263 | Financement Innotour | 15'000.00 | - | - |
| 6266 | Dons fondations | 189'801.55 | 271'000.00 | 119'372.15 |
| 6270 | Mandats | 22'481.10 | 5'000.00 | - |
| 6280 | Recettes d'exploitation | 37'917.65 | 25'000.00 | 23'115.98 |
| Autres produits | | 60'898.50 | 60'000.00 | 56'914.06 |
| 6350 | Prestations offertes | 52'695.00 | 51'000.00 | 52'755.00 |
| 6355 | Autres prestations offertes | 5'415.00 | 9'000.00 | 3'615.00 |
| 6400 | Produits financiers | 2'788.50 | - | 544.06 |
| Contributions projets hors convention programmes | | 96'259.80 | 569'700.00 | 96'892.77 |
| 6501 | Contributions OFEV Centre Nature Les Cerlatez Gruère | 30'000.00 | 30'000.00 | 30'000.00 |
| 6502 | Contributions Centre Nature Les Cerlatez SEE Gruère | 29'810.00 | 30'000.00 | 16'751.00 |
| 6503 | Contributions Centre Nature Les Cerlatez mandats | 26'873.00 | 416'000.00 | 38'499.90 |
| 6505 | Autres recettes Centre Nature Les Cerlatez | 3'436.80 | 2'000.00 | 4'162.02 |
| 6590 | Contributions autres projets | 6'140.00 | 83'500.00 | 7'479.85 |
| 6620 | Prélèvement Fonds réservés (hors CP) | - | 8'200.00 | - |

| DEPENSES | | 1'370'762.22 | 1'868'002.58 | 1'240'091.72 |
|---|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses avant charges extraordinaires | | 1'317'693.37 | 1'878'002.58 | 1'257'447.06 |
| | OS1 Nature et paysage | 383'243.93 | 376'235.75 | 316'284.44 |
| 3110.1 | Observatoire du paysage des parcs jurassiens | 69'544.57 | 60'409.06 | 16'940.40 |
| 3120.1 | Sources | 16'892.04 | 45'205.92 | 27'026.36 |
| 3130.1 | Murs de pierres sèches et structures paysagères | 122'101.80 | 94'664.77 | 129'936.18 |
| 3130.2 | Petites structures | 110'021.40 | 103'530.47 | 79'155.10 |
| 3130.3 | Arbres-habitats | 25'351.09 | 32'929.95 | 34'957.53 |
| 3130.4 | Liste rouge - Fritillaire | 24'090.35 | 31'043.58 | 17'365.49 |
| 3140.1 | Gestion de la pression et des opportunités touristiques | 15'242.68 | 8'452.00 | 10'903.38 |
| | | | | |
| | OS2 Développement durable | 197'988.52 | 314'712.33 | 236'963.08 |
| 3210.1 | Lait bio | 7'687.91 | 28'347.04 | 13'429.87 |
| 3210.2 | Faune sauvage | 12'866.49 | 27'597.80 | 18'355.71 |
| 3210.3 | Produits (Labellisés) | 43'143.36 | 82'285.20 | 68'858.99 |
| 3210.4 | Promotion produits | 78'709.77 | 66'118.33 | 72'242.85 |
| 3220.1 | Offre Doubs | 8'011.04 | 9'890.77 | 5'298.96 |
| 3220.2 | La Route Verte | 9'587.24 | 11'742.89 | 9'727.73 |
| 3220.3 | Offre contrebande | 14'990.02 | 28'781.53 | 11'983.41 |
| 3220.4 | Conventions de partenariat | 1'870.14 | 25'220.10 | 4'060.43 |
| 3220.5 | Promotion touristique | 14'639.35 | 13'595.02 | 17'097.16 |
| 3220.6 | Offre cheval | 6'483.21 | 18'988.31 | 15'617.42 |
| 3220.7 | Stratégie tourisme accessible | - | 2'145.35 | 290.55 |
| | | | - | |
| | OS3 SEE et Culture | 513'141.89 | 551'713.97 | 517'936.27 |
| 3310.1 | Stratégie portes d'entrées | - | - | 199.10 |
| 3310.2 | Entrée La Gruère | 14'062.64 | 30'874.58 | 18'222.52 |
| 3310.3 | Entrée Les Brenets | 7'641.46 | 10'636.10 | 5'271.04 |
| 3310.4 | Entrée St-Ursanne | 61'299.23 | 61'763.37 | 47'889.32 |
| 3310.5 | Ville-porte La Chaux-de-Fonds | 6'862.23 | 86'158.42 | 53'043.97 |
| 3320.1 | Graines de chercheurs Paysage | 10'531.43 | 11'390.75 | 4'797.68 |
| 3320.2 | Graines de chercheurs Hirdondelles | 39'505.45 | 40'480.84 | 32'173.99 |
| 3320.3 | Graines de chercheurs Doubs | 70'644.05 | 47'299.68 | 82'750.00 |
| 3320.4 | Offres scolaires | 40'718.96 | 39'030.84 | 30'595.19 |
| 3330.1 | Sorties-découvertes | 93'016.20 | 59'700.68 | 88'338.22 |
| 3330.2 | Expositions Centre Nature | 100'654.81 | 86'127.94 | 98'303.15 |
| 3330.3 | Catalogue d'offres | 6'534.01 | 7'739.92 | 5'676.65 |
| 3330.4 | Bénévolat environnemental | 6'738.79 | 21'382.84 | 7'718.38 |
| 3340.1 | Bal(l)ades | 36'253.78 | 32'287.58 | 26'529.80 |
| 3340.2 | Journées européennes du patrimoine | 18'678.85 | 16'840.43 | 16'427.26 |
| | | | | |
| | OS4 Gestion et communication | 110'263.81 | 60'677.84 | 64'674.50 |
| 4100 | Communication et matériel de communication | 103'665.71 | 82'443.00 | 92'373.29 |
| 4160.1 | Communication publicité Centre Nature | 9'942.09 | 9'626.00 | 8'141.89 |
| 4170.1 | Gouvernance nationale et binationale Doubs | 7'810.61 | 8'161.92 | 8'564.05 |
| 4180.1 | Plateforme d'échange franco-suisse Doubs | 21'590.10 | 8'661.92 | 13'166.80 |
| 4200 | Salaires et charges sociales | 775'910.10 | 768'492.00 | 748'432.12 |
| 4235 | Indemnités reçues | -6'911.75 | - | - |
| 4260 | Autres charges de personnel | 6'505.55 | 4'000.00 | 7'585.20 |
| 4280 | Ventilation de la masse salariale sur les projets | -768'998.35 | -768'492.00 | -748'432.12 |
| 4500 | Administration | 68'266.30 | 74'449.00 | 59'207.20 |
| 4600 | Administration Centre Nature | 1'664.55 | 26'385.00 | 940.30 |
| 4605 | CP 25-28 | 63'353.05 | 5'000.00 | 183.00 |
| 4610 | Frais financiers | 414.22 | 500.00 | 552.67 |
| 4650 | Ventilation des frais administration sur les projets | -211'684.94 | -165'392.00 | -190'802.15 |
| 4660 | Ventilation Communication CNC | 0.00 | -36'011.00 | 0.00 |
| 4700 | Organes | 25'623.28 | 8'000.00 | 25'204.90 |
| 4800 | Charte | 6'193.17 | 27'273.00 | 23'913.31 |
| 4810 | Système de gestion | 346.02 | - | 1'349.49 |
| 4820 | Garantie territoriale | 2'108.79 | 6'581.00 | 4'381.92 |
| 4900.1 | Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier) | 4'465.32 | 1'000.00 | 9'912.63 |

| | Projets non-conventionnés | 113'055.21 | 574'662.70 | 121'588.77 |
|----------|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| 5000.1 | SEE Gruère Centre Nature | 62'855.52 | 62'110.77 | 58'359.26 |
| 5000.2 | Entretien Etang Gruère Centre Nature | 28'204.48 | 417'723.93 | 42'056.72 |
| 5000.3 | Prestations de travail de tiers (civiliste) Centre Nature | 20'314.60 | 16'000.00 | 14'792.46 |
| 5000.305 | Ventilation prestations de travail de tiers (civiliste) | -20'314.60 | -16'000.00 | -14'758.10 |
| 5000.4 | Autres mandats CNC | - | - | - |
| 5010 | Charges de matières Centre Nature | 4'229.65 | 2'000.00 | 2'592.15 |
| 5100.1 | Mobilité durable | 17'765.56 | 17'828.00 | 18'499.43 |
| 5200.1 | Sources | 0.00 | 0.00 | 46.85 |
| 5300.1 | Fonds reconversion lait bio | 0.00 | 75'000.00 | 0.00 |
| | | | | |
| | Charges et produits extraordinaires | 53'068.85 | -10'000.00 | -17'355.34 |
| 7000 | Pertes extraordinaires | - | - | - |
| 7010 | Pertes sur débiteurs | 20.00 | - | 380.66 |
| 7015 | Attribution Provisions | 400'000.00 | - | 336'000.00 |
| 7500 | Recettes extraordinaires | -415.15 | -10'000.00 | -2'200.00 |
| 7920 | Prélèvement Provisions | -336'000.00 | - | -341'000.00 |
| 7950 | Prélèvement Fds réservés | -10'536.00 | - | -10'536.00 |
| | | | | |
| | Résultat | 9'972.90 | 4'614.42 | 2'049.80 |

CHIFFRES-CLÉS (arrondis)

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Recettes | CHF 1'380'735.- |
| Dépenses | CHF 1'370'762.- |
| Bénéfice | CHF 9'973.- |
| Subventions OFEV | CHF 607'000.- |
| Subventions BEJUNE | CHF 170'817.- |
| Contributions financières propres | CHF 440'260.- |
| Prestations offertes | CHF 58'110.- |
| OS1 Nature et Paysage | CHF 383'244.- |
| OS2 Économie durable | CHF 197'988.- |
| OS3 Sensibilisation | CHF 513'142.- |
| OS4 Gestion | CHF 110'264.- |

COMMENTAIRES

Les contributions financières propres ont fortement augmenté en 2023, passant de CHF 300'000.- à CHF 440'000.-. La recherche de fonds auprès de fondations, donateurs et sponsors a notamment porté ses fruits avec une hausse de près de CHF 100'000.- par rapport à l'année précédente. De nouveaux mandats, soutien communaux et recettes d'exploitation ont également permis d'atteindre ce résultat. Par ailleurs, un nouveau dossier « Biodiversité – Eau – Doubs » soumis à plusieurs fondations a permis de lever CHF 400'000.- pour la période 2023-2026.

Les charges sont restées maîtrisées et permettent de dégager un bénéfice de CHF 10'000.- et d'augmenter la provision. Celle-ci reste importante et permettra de terminer sereinement la réalisation des prestations de la convention-programme 2020-2024.

Bilan

Les actif et passif augmentent de quelque CHF 90'000.-. Les créances ont fortement augmenté en raison du paiement tardif (début 2024) de la contribution fédérale par le canton du Jura. Les liquidités ne sont toutefois pas impactées et reste à un niveau suffisant. La fortune du Parc reste quant à elle stable à quelque CHF 55'000.-

Comptes d'exploitation

Remarques générales

Les recettes et les charges sont inférieures de quelque CHF 500'000.- par rapport aux montants budgétés. Cette différence s'explique par deux raisons liées à la non réalisation de projets hors convention programme. D'une part, la réalisation des mesures transitoires à la Gruère, soit l'aménagement de nouveaux pontons et la réfection des sentiers existants, budgété à quelque CHF 410'000.-, a été reportée à 2024. Ces travaux seront par ailleurs pris en charge par la commune de Saignelégier, le Parc du Doubs étant mandaté pour la coordination de ceux-ci. D'autre part, le fonds de soutien à la reconversion bio de la production laitière n'a pas pu être créé. Malgré l'envoi d'un nombre important de dossiers à différentes fondations et sponsors potentiels, les promesses de dons n'ont pas été suffisantes pour permettre la création de ce fonds de soutien, prévu à hauteur de CHF 75'000.- pour l'année 2023.

Recettes

Recettes de la convention-programme 2020-2024

Les contributions des collectivités publiques sont conformes au budget et reflètent les convention et contrats de prestations signés. Les recettes propres du parc sont légèrement inférieures aux prévisions (CHF – 25'000.-) ; les promesses de dons reçues de plusieurs fondations en 2023 seront versées en 2024.

Pour l'année 2023, le financement du Parc est conforme aux exigences de la convention-programme. La part de financement de la Confédération (CHF 612'500.-) représente 48% (maximum autorisé : 50%), celle des cantons 14% (CHF 183'317.- ; maximum autorisé 33%) et celle du Parc 38% (CHF 488'658.- ; minimum exigé 20%). Sur les quatre années cumulées (2020-2023), la part de financement fédéral reste trop élevée (51.5%), ce qui nécessitera une augmentation du financement propre du Parc durant la dernière année de convention-programme.

Recettes hors convention-programme 2020-2024

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlatez, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère. Elles ont été inférieures au montant budgété en raison du report des mesures transitoires à la Gruère et de l'impossibilité de créer le fonds de soutien à la reconversion bio de la production laitière.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF +7'000.-)

CHF 43'000.- de charges RH et frais d'administration supplémentaires.

CHF 36'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement de la réalisation de prestations moindres dans les projets Sources, Liste rouge, Arbres-habitats et Observatoire du paysage.

OS2 Economie durable (CHF -116'000.-)

CHF 66'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu.

CHF 50'000.- de charges spécifiques en moins, en raison de reports de prestations (ouverture de la chasse au trésor contrebande, mise en œuvre du concept d'Entreprises partenaires) et de prestations moins onéreuses que prévu. Ceci concerne quasiment tous les projets des secteurs agricole et touristique.

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -39'000.-)

CHF 21'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu ; ceci concerne en particulier les portes d'entrée Gruère et La Chau-de-Fonds ainsi que le bénévolat.

CHF 18'000.- de charges spécifiques en moins, en raison notamment de coûts inférieurs que prévu dans la réalisation de la porte d'entrée de La Chaux-de-Fonds. A noter que la forte hausse des dépenses du poste « Sorties-découvertes » (+ CHF 34'000), validée par le comité, s'explique par la Fête des 10 ans du Parc, dont l'organisation a été décidée après l'établissement du budget 2023. Ces dépenses supplémentaires ont été en partie financées par des recettes de sponsorin.

OS4 Gestion et communication (CHF + 50'000.-)

L'augmentation des charges sur les postes de l'OS 4 concerne essentiellement les ressources humaines supplémentaires nécessaires pour la communication (Fête des 10 ans), la plateforme d'échange franco-suisse Doubs (organisation d'une journée d'information) et pour la préparation de la Convention programme 2025-2028.

Les charges spécifiques de communication et d'administration sont maîtrisées.

L'ensemble de la masse salariale ainsi que des frais de communication et d'administration est ventilé dans les différents projets.

Projets non conventionnés (CHF - 461'000.-)

Les charges inférieures que prévu s'expliquent par le report de la réalisation des aménagements de nouveaux pontons à la Gruère (mesures transitoires) ainsi que la non-crédation du fonds de soutien à la reconversion bio de la production laitière.

Charges et produits extraordinaires

Attribution à la provision générale de CHF 400'000.- :

- CHF100'000.- OFEV selon convention (remboursement potentiel à la fin de la convention-programme)
- CHF 257'250.- projets 2020-2024 (provision librement disponible pour portes d'entrée et divers autres projets)
- CHF 18'750.- autres projets (reliquat antérieur à 2020 pour murs de pierres sèches, transfrontalier, contrebande)
- CHF 24'000.- heures supplémentaires de la structure professionnelle

Prélèvement dans les fonds réservés de CHF 10'500.- pour le soutien à la mobilité durable.

COMITÉ ÉLARGI

*Véronique Gigon Présidente
*Jacques-André Maire Vice-président

*Alicia Girardin Clos du Doubs
*Théo Huguenin-Elie La Chaux-de-Fonds
José Kottelat La Ferrière
Christian Schaller Lajoux
Cédric Dupraz Le Locle
Mathias Gogniat Le Noirmont
Athanase Kanimba Les Bois
Matthieu Pin Les Breuleux
Elodie Détoyat Les Enfers
David Queloz Les Genevez
Gaëtan Marchand Montfaucon
Pierre Bourquin Muriaux
*Catherine Erba Saignelégier
Christine Chavanne Saint-Brais
Sylvain Choffat Soubey

Corentin Marchand Agriculture
Mireille Gasser Coopération et développement régional transfrontalier
François Straub Éducation à l'environnement
Daniel Chaignat Éducation à l'environnement – Centre Nature Les Cerlatez
Pierre-Yves Jeannin Éducation à l'environnement – ISSKA
Nicolas Margraf Éducation à l'environnement – MUZOO
Jean-Marc Comment Mobilité et énergie
Martial Farine Nature et paysage
Laurent Giroud Pêche et chasse
Cédric Choffat Sylviculture
Vincent Gigandet Tourisme JU
Vincent Matthey Tourisme NE

Membres avec voix consultative

Sabine Jaquet Canton du Jura
Philippe Carrard Canton de Neuchâtel (jusqu'au 1^{er} septembre)
Mara Lepori Canton de Neuchâtel (depuis le 1^{er} septembre)
Andreas Friedli Canton de Berne

Membres invités

Fabien Vogelsperger Parc Chasseral
Valérie Pagnot Parc du Doubs Horloger (F)

*membres du Bureau exécutif

STRUCTURE PROFESSIONNELLE (6.2 EPT)

Direction : Régis Borruat

Secrétariat et comptabilité : Cédric Cerf

Communication : Sylvine Boillat

Nature et paysage : Viviane Froidevaux, Carine Heiniger, Bettina Erne

Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet et Delphine Devenoges

Centre Nature Les Cerlatez : Delphine Devenoges

Tourisme et culture : Cédric Cerf

Economie durable : Lise Laville et Nadia Sylvant (jusqu'à fin février)

Travaux de terrain : Xavier Rotzer Pipoz

PARTENAIRES

Aménat sàrl, arcjurassien.ch, arcjurassien.org, ASD publicité, Association Arôme Rouge, Association Bat-Voulant de protection des chauves-souris, Association jurassienne de la pierre sèche (AJPS), Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien, Association des Naturalistes francs-montagnards, Associations des Paysannes du Clos du Doubs et des Franches-Montagnes, Association des Pêcheurs La Gaule, Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises (ASPAM), Associations JU/NE/BE et nationales de sauvetages de faons, Associations JU et BE des chasseurs, Association Le Pèlerin, Ateliers protégés du Noirmont, Babey Création sàrl, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Michel Blant (Faunistique Zoologie Paysage Sàrl), Denis et Catherine Boichat-Messerli, Olivier Cattin, CCO Jura, Christophe Cerf, Chambres d'agriculture AgriJura, CNAV, CAJB, Monique Chevalley, Centre Nature Les Cerlatez, Crescendo, Bertrand de Montmollin, Pierre-Emmanuel DuPasquier, Education 21, Eurotrek, Urs Eichenberger, Empreinte Communication, Enfers d'Avantages, Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE Doubs-Dessoubre), Fachhochschule Nordwestschweiz, Brigitte Favre et Thierry Froidevaux, Fédération suisse des maçons en pierre sèche (FSMS), Fondation Perce-Neige, Fondation pour le cheval, Fondation rurale interjurassienne (FRI), Forces motrices de La Goule, Cécile Frésard, Dylan Frésard, Régine Gern, Patrick Girardin, Maurice Grünig, Haute Ecole Arc Ingénierie, Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), Jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel, Maxime Jeanbourquin, Jura Tourisme, Jura bernois Tourisme, Jura3Lacs, LOOHX sàrl, Maison du Tourisme, Gilles Monnat, moxi agence de communication, MUZOO, Navigation sur le lac des Brenets (NLB), Neuchâtel Vins et Terroir, Nicolet Vins, Orchestre des Jardins musicaux, Parc naturel régional du Doubs horloger, Parc régional Chasseral, Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, Pressoir de la Bor, Prim'heure Donzé, Poettinger, Pro Natura JU/NE, Pro Natura Champ-Pittet, Réseau des Parcs suisses, Sanu, Scierie de la Gruère, Société des Sentiers du Doubs, Ernst Sprunger, famille Stocker à Muriaux, Supero agence de design graphique, Syndicat d'Initiatives des Brenets, Gilles Tissot, Tourisme neuchâtelais, TransN, Triage forestier de Saignelégier, Alain Tschanz, Ursinia, Lucia et Romain Vuillaume, WWF Jura.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELLISÉS, POINTS DE VENTE ET RESTAURANTS PARTENAIRES

* Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Jurabivouac (Le Noirmont).

* Boucherie Christen (La Chaux-de-Fonds), Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Claude Schaffter (Montfaucon), Fromagerie Martin Marchand (Clos du Doubs), Oli's Food (Saignelégier), Priska Sprunger (Montfaucon), Ruchers de Sarah Gerster (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont), Ruchers de Jacques Willemin (Les Bois).

* Agrocentre Kilomètre zéro (Courtételle), Aux Couleux du terroir (Montfaucon), Fromagerie des Franches-Montagnes (Le Noirmont), Marché des Paysannes (Saignelégier).

* Auberge Droz-dit-Busset (La Chaux-de-Fonds), Hôtel- Restaurant Les Rives du Doubs, Le Paysan horloger (Le Boéchet), Maison Wenger (Le Noirmont), Restaurant de la Croix-Fédérale (Muriaux), Restaurant du Saut-du-Doubs (Les Brenets).

PARTENAIRES ET SOUTIENS PUBLICS

Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'énergie, SECO - Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, communes de Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Les Enfers, Soubey, Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont, Muriaux, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS

Arcjurassien.ch, Enfers d'Avantages, Fondation Binding, Fondation Buser, Fondation Ernst Goehner, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Fonds d'utilité publique du canton de Zurich, Fonds Innotour, Fonds suisse pour le paysage, Loterie romande / Délégation jurassienne et Commission neuchâteloise de répartition, Réseau des Parcs suisses, Station ornithologique suisse, Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes, WWF, entreprises privées, particuliers.

www.parcdoubs.ch

www.chevaux-jura.ch

www.larouteverte.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs